

Date : 2010-02-15

---



## Convention de Licence

Présenté à : \_\_\_\_\_

À l'attention de : \_\_\_\_\_

Représentant : \_\_\_\_\_

**PHPCreation Inc.**

T. 450 776 5575

[info@phpcreation.com](mailto:info@phpcreation.com) - [www.phpcreation.com](http://www.phpcreation.com)

575, des Floralies Granby QC J2H 2T9

**CONVENTION DE LICENCE intervenu en la ville de Granby, district  
judiciaire de Bedford, province de Québec, Canada.**

Entre :

CI-APRÈS DÉSIGNÉ LE « CLIENT »

Et :

**PHPCREATION INC.**, personne morale ayant son siège social au 575 rue des Florales à  
Granby, province de Québec, J2H 2T9, district de Bedford

CI-APRÈS DÉSIGNÉE LE « PRESTATAIRE DE SERVICE »

Client	PHPC
--------	------

## PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QUE le *Prestataire de service* opère notamment dans le domaine de la conception de sites Web depuis plusieurs années et qu'il a développé au fil des ans un *Code source* qui lui est propre et qui découle d'efforts et d'investissements considérables de temps et d'argent;

CONSIDÉRANT QUE le *Client* bénéficie du développement entourant le *Code source* sans avoir à assumer financièrement les années de développements découlant des efforts et investissements du *Prestataire de service*;

CONSIDÉRANT QUE la licence octroyée en faveur du *Client* est assujettie à des conditions relatives à son utilisation;

CONSIDÉRANT QUE le *Client* convient de remplir lesdites conditions pour le bénéfice et au nom du *Prestataire de service* aux fins de maintenir en vigueur ladite licence;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des parties aux présentes de consigner les modalités de cette entente dans un écrit sous seing privé;

## 1.0 OBJET

À la condition expresse que le *Client* observe, respecte et se conforme à toutes et chacune des clauses, conditions et stipulations de la présente convention, le *Prestataire de service* autorise le *Client* à utiliser le *Code source* ainsi que ses accessoires fournis par le *Prestataire de service* pour le fonctionnement de son site Internet.

Client	PHPC
--------	------

## 2.0 OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICE

### 2.01 Jouissance paisible

Le *Prestataire de service* s'engage à fournir au *Client* la jouissance paisible du *Code source* conformément aux termes de la présente convention.

## 3.0 OBLIGATIONS DU CLIENT

### 3.01 Déviation du Code source

Le *Client* s'engage et s'oblige à ne pas modifier de quelque façon que ce soit le *Code source* ni à toute amélioration de celui-ci sans avoir obtenu préalablement le consentement écrit du *Prestataire de service*.

### 3.02 Modifications

Le *Client* s'engage et s'oblige à informer le *Prestataire de service* de toute modification des composantes du *Code source*. Si le Client modifie ou fait modifier par un tiers le *Code source*, celui-ci s'engage à supporter les frais requis dans l'éventualité où des erreurs s'ensuivraient.

### 3.03 Améliorations comprises

Toute amélioration au *Code source*, faite par le *Client*, le *Prestataire de service* ou toute autre personne quelle qu'elle soit, est comprise dans la définition de *Code source* et est soumise aux mêmes droits que le *Code source* d'origine.

Client	PHPC
--------	------

### 3.04 Confidentialité

Le *Client* reconnaît par les présentes que le *Code source* faisant l'objet des présentes renferme des secrets commerciaux lesquels sont la propriété exclusive du *Prestataire de service* et par conséquent, il reconnaît que la divulgation non autorisée de ces secrets commerciaux peut causer des dommages sérieux au *Prestataire de service*.

Conséquemment, le *Client* s'engage envers le *Prestataire de service* de la manière suivante :

- a) à déployer ses meilleurs efforts pour empêcher des tiers de prendre connaissance des secrets commerciaux relativement au *Code source*;
- b) à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la divulgation non autorisée desdits secrets commerciaux ou de données confidentielles par tout employé du *Client*;
- c) sur l'autorisation écrite du *Prestataire de service* à permettre à ses employés de dévoiler les secrets commerciaux compris dans le *Code source* uniquement à des tiers à qui il faudrait les communiquer aux seules fins du respect par le *Client* de ses obligations en vertu de la présente convention en autant que ces tiers aient consenti aux mêmes obligations de confidentialité eu égard auxdits secrets commerciaux. Le *Client* convient de plus, de garder confidentielle le *Code source* et tout renseignement additionnel permettant ou facilitant la reproduction du *Code source*.

### 3.05 Validité des droits d'auteur

Le *Client* s'engage à tout moment à ne pas contester directement ou indirectement, ni aider à contester la validité ou la propriété du *Code source* ainsi que toutes améliorations à ceux-ci.

### 3.06 Signature

Le *Client* s'engage et s'oblige à signer tous autres documents nécessaires ou utiles à la contestation ou à la préservation des droits du *Prestataire de service* ou ceux octroyés au *Client* en vertu de la présente convention.

Client	PHPC
--------	------

## 4.0 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

### 4.01 Protection du Code source

Le *Client* s'engage à aviser promptement le *Prestataire de service* de tout acte de contrefaçon ou de violation des droits d'auteur du *Prestataire de service* aussitôt qu'un tel acte est porté à sa connaissance.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ, CE \_\_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
LE CLIENT

\_\_\_\_\_  
PHPCREATION

\_\_\_\_\_  
TÉMOIN

